

de la Boularderie on donne des lettres de grand vicaire remplies de son nom, c'est ce que personne ne peut croire ni penser. Mandez-moi si vous les avez vues et lues, et si le nom de la Boularderie est dans le corps des lettres de grand vicaire. Cela surprendrait bien du monde si cela était. (1)

Le pays perd en laissant passer M. Chardon en France. C'est un très bon sujet qui a de la capacité et un homme propre à tout. Il a raison au reste de prendre ce parti, puisque l'on ne veut point le fixer dans aucune cure. Je l'ai dit au Bureau, non pas seulement à son sujet, mais au sujet de tous les autres prêtres que l'on ne veut point fixer. J'ai fait connaître que jamais les paroisses ne seraient bien établies que lorsque les curés seraient fixés. La preuve en est bien certaine, puisque nous remarquons que, depuis l'établissement du pays, il n'y a que les curés fixes qui aient bâti des églises en pierre et des presbytères.

M. Baret, prêtre, est passé en France, très mécontent. Il a eu raison ; je crois qu'il n'a pas eu la justice qu'il s'attendait d'avoir de son Séminaire de St-Sulpice... J'ai vu ici plusieurs fois le père Antoine, récollet, à qui ses supérieurs ont fait amitié ; il a mangé plusieurs fois avec moi. Il s'en retourne en Canada, maître des novices du couvent de Québec, et le père Piscot, supérieur de Montréal, et le père Justinien, commissaire à Québec...

---

(1) Et cela aurait été surprenant en effet, puisque M. de la Boularderie était un laïque ! Après avoir été enseigne et lieutenant à Plaisance (Terre-Neuve), il avait été transféré à Port-Royal, où il épousa, en 1702, une Demoiselle Melançon, acadienne, et où il se distingua comme capitaine pendant les deux sièges... Onze ans plus tard, on le trouve à l'Isle Royale. Il y obtint la concession d'une isle qu'il devait exploiter et il était obligé d'employer 100 hommes à la pêche. Une compagnie formée par lui ne paraît pas avoir eu grand succès. Il y mourut le 6 juin 1738, et donna son nom qui est resté à cette propriété. Ces renseignements et bien d'autres m'ont été communiqués par M. Placide Gaudet, des Archives d'Ottawa.